



communiqué

Date **Le 8 septembre 1994**

N° 172

Pour publication

M. OUELLET ANNONCE L'OCTROI DE SUBVENTIONS À DES GROUPES CULTURELS DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé aujourd'hui, au cours d'une visite à Vancouver, l'octroi de subventions totalisant 132 500 dollars aux quatre groupes culturels de la Colombie-Britannique suivants : Ballet B.C., la compagnie de danse de Karen Jamieson, le Sen'klip Native Theater Company et le Festival international du Film de Vancouver.

Ballet B.C. a reçu une somme de 26 000 dollars qui lui permettra de danser à Tokyo dans le cadre d'un festival de danse canadienne en Extrême-Orient, cet automne. Quant à la compagnie de danse de Karen Jamieson, elle a reçu un montant de 53 000 dollars qui lui permettra de participer au même festival.

Ces spectacles s'inscrivent dans une importante présentation de danse canadienne en Asie, cet automne, à laquelle sept compagnies en provenance de diverses régions du pays participeront. En plus de Tokyo, des spectacles de danse contemporaine canadienne seront aussi présentés à Hong Kong, Singapour et Taipei.

Cette concentration de créativité canadienne, une première dans la région Asie-Pacifique, traduit l'importance croissante des liens culturels dans les relations du Canada avec cette partie du monde dynamique et en pleine expansion.

Dans un autre domaine artistique, le Sen'klip Native Theater Company a aussi reçu une subvention de 40 000 dollars pour présenter *Dreamcatcher* lors d'une tournée de 16 jours, en octobre, dans 11 grandes villes allemandes et hollandaises. Un des principaux buts de ce projet est de stimuler le tourisme vers la Colombie-Britannique.

Le Festival international du Film de Vancouver a par ailleurs reçu une subvention de 13 500 dollars, pour permettre à ses organisateurs d'inviter des acheteurs de la région Asie-Pacifique au festival. Le but visé est d'offrir de meilleures occasions de mise en marché aux producteurs canadiens.

Ces subventions sont accordées dans le cadre du programme des relations culturelles internationales du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Ce programme appuie les initiatives menées à l'étranger dans le domaine des arts et de l'enseignement supérieur.

Le financement de ces initiatives est prévu dans le budget fédéral déposé en février 1994 et s'inscrit dans le cadre financier déjà en place.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Sérvíce des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874